

## VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ

## Municipalité

## **COMMUNICATION MUNICIPALE N° 11/2012**

Le 27 juin 2012

## Concerne:

Terrain de football de Gérénaz – décompte final.

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réalisation des travaux, nous vous communiquons le décompte final.

Crédit accordé par le préavis 24/2007	1'850'000
Crédit accordé par le préavis complémentaire urgent	
N° 12/2008	210'000
Amendement accordé par le Conseil	130'000
Total des crédits accordés	2'190'000
Montant total des travaux exécutés	1'995'858.80
Montant non dépensé	194'141.20
Recettes diverses (vente de terre végétale)	20'780

Recettes diverses (vente de terre végétale)	20'780
Participation des communes de la Riviera	395'800
Subside du Fonds cantonal du sport	392'000
Total des recettes	808'580

Solde à amortir	1'187'278.20

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ Le syndic : Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 30 avril 2012

ADM-1205-PAD-hm-CC-Communication II-Gérénaz.docx

